



# Forum Forestier Africain

Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

Services de consultation

sur

Renforcement de capacité des acteurs forestiers africains à intégrer et à adopter  
des options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux changements  
climatiques

*Février 2019*

## 1.0 INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine ayant son siège à Nairobi, au Kenya. L’AFF a pour objectif de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à une analyse, à un plaidoyer et à des conseils indépendants et objectifs sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et ressources forestières en Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'équité entre genre et du développement économique et social.

AFF met en œuvre depuis 2011 un projet intitulé "**Forêts africaines, Populations et Changement Climatique**". La troisième phase de ce projet est guidée par les quatre objectifs spécifiques suivants: (i) renforcer la capacité des acteurs forestiers africains à adopter les meilleures pratiques intégrant à la fois des options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts du changement climatique et de la variabilité sur les systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages; (ii) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales relatives au changement climatique dans le secteur de la foresterie; (iii) promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces pour ajouter de la valeur à la foresterie africaine, y compris celles liées au changement climatique, qui pourraient augmenter les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi; et (iv) renforcer la capacité institutionnelle de l’AFF en matière de production et de partage de connaissances et d'informations pertinentes sur les forêts et les arbres en vue d'une prise de décision plus efficace. A travers ces objectifs, le projet devrait contribuer aux approches programmatiques de l’AFF suivantes : contribution des forêts et des arbres à la santé environnementale ; politiques et gouvernance ; forêts et arbres dans le développement économique et l'élimination de la pauvreté ; renforcement des capacités et développement des compétences ; et gestion de l'information et évaluation de l'impact. En outre, ces objectifs du projet devraient renforcer le rôle de la foresterie africaine et sa contribution à l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans divers paysages ; de manière à améliorer les moyens de subsistance, à préserver la biodiversité et la qualité de l'environnement. Cela s'ajoute au renforcement de la capacité des forêts africaines à atténuer les effets du changement climatique et à contribuer aux efforts d'atténuation.

## 1.1 CONTEXTE

La vulnérabilité de l'Afrique aux impacts du changement climatique et de la variabilité climatique fait peser de graves menaces sur le développement durable, la réalisation des objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063. Cela est dû au fait que les structures, arrangements et cadres institutionnels existants, y compris les politiques et les réglementations, régissant les secteurs environnementaux et autres secteurs économiques ont montré une faible capacité à adopter les meilleures pratiques intégrant à la fois des options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatiques sur des systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages. À cet égard, des interventions appropriées sont nécessaires pour permettre aux pays africains de mieux appréhender l'intégration d'options d'adaptation et d'atténuation permettant de

relever les défis et les opportunités du changement climatique dans les secteurs et systèmes sociaux pertinents. À l'échelle mondiale, diverses interventions ont été identifiées pour améliorer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés vulnérables, des systèmes biophysiques et sociaux, afin de faire face aux changements climatiques. Par exemple, les approches d'adaptation basées sur les écosystèmes font partie des interventions reconnues en raison de leurs multiples avantages, telle que la conservation des écosystèmes essentiels pour la fourniture de produits et services importants aux divers secteurs de l'économie dans la plupart des pays du monde. L'approche d'adaptation fondée sur les écosystèmes est également considérée comme rentable et durable et génère un large éventail d'avantages environnementaux, sociaux, économiques et culturels.

Au niveau mondial, la séquestration du carbone permet de mieux apprécier le rôle des ressources forestières et arboricoles dans l'atténuation des changements climatiques. À cet égard, diverses interventions ont été menées pour renforcer les puits de carbone dans différents types de forêts. Parmi celles-ci figurent, entre autres, la conception et la mise en œuvre de mesures de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD +), aux mécanismes de développement propre (MDP) ainsi que les marchés et le commerce du carbone. Il a également été avancé que l'intégration des options d'atténuation et d'adaptation en réponse aux changements climatiques génère de multiples avantages pour différents écosystèmes. Par exemple, la mise en œuvre de la REDD + a été recommandée non seulement pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, mais également pour améliorer la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts et les stocks de carbone contribuant aux objectifs d'adaptation. Par conséquent, un effort accru est nécessaire pour identifier les meilleures pratiques qui intègrent à la fois les options d'adaptation et d'atténuation et prennent en compte les impacts du changement et de la variabilité climatiques; l'objectif étant d'améliorer leur adoption par les acteurs de la foresterie.

Il existe des preuves que l'Afrique subsaharienne est plus vulnérable au changement et à la variabilité climatiques, mais on sait peu de choses sur la mise en œuvre d'options d'atténuation et d'adaptation intégrées basées sur les forêts et les arbres pour faire face aux défis et opportunités du changement climatique dans différents types de forêts, de ressources hors forêts et systèmes sociaux. À cet égard, l'intégration des ressources de la forêt et des arbres dans les politiques, plans et actions d'adaptation et d'atténuation est très importante si l'on veut que les avantages du changement climatique pour les forêts et les arbres hors forêt soient concrétisés.

## **1.2 JUSTIFICATION ET BUT DU TRAVAIL**

Le Forum Forestier Africain, dans son plan de travail annuel 2019 sur le projet "**forêts africaines, populations et changement climatique**", recrute **deux (2) experts**, l'un pour les **pays francophones** et l'autre pour les **pays anglophones et lusophones** d'Afrique, pour entreprendre des études approfondies qui pourraient générer des informations pour guider le renforcement de capacité des acteurs forestiers africains à intégrer les options d'adaptation et d'atténuation (en réponse au changement et à la variabilité climatiques) dans

différentes forêts (forêt ombrophile, montagnes, mangroves, zones boisées et savanes, et parcs du Sahel), ressources arboricoles hors forêts et systèmes sociaux. Les études devraient générer des connaissances qui pourraient également orienter les contributions du secteur forestier aux Contributions Déterminées au niveau National (CNDs), conformément à l'article 6 de l'Accord de Paris.

### **1.3 TACHES SPECIFIQUES**

Dans le contexte des types de forêts choisis (forêt ombrophile, mangroves, zones boisées et savanes, parcs du Sahel), les experts devront :

- (i) Identifier les principales parties prenantes mettant en œuvre des politiques, stratégies et actions prometteuses d'adaptation et d'atténuation axées sur les forêts ;
- (ii) Identifier les principales parties prenantes mettant en œuvre des activités d'adaptation et d'atténuation prometteuses axées sur les arbres hors forêts dans les zones autour des forêts choisies par le biais d'approches agroforestières et d'autres méthodes de gestion des ressources naturelles (GRN) en plantation ;
- (iii) Evaluer les déterminants du choix des stratégies dans (i) et (ii), ainsi que les niveaux de succès dans (i) et (ii) ci-dessus pour faire face au changement et à la variabilité climatiques dans les types de forêt et de systèmes agroforestiers choisis ;
- (iv) Evaluer l'environnement externe, y compris les politiques, la législation et les incitations, qui ont facilité la mise en œuvre de ces activités prometteuses d'adaptation et d'atténuation dans certains types de forêts et d'autres formes utilisations des terres intégrant les arbres hors forêts ;
- (v) Développer un cadre stratégique approprié pour l'intégration des options d'adaptation et d'atténuation basées sur les systèmes forestiers et d'autre types de systèmes autres que les forêts abritant les arbres y compris les systèmes agroforestiers et d'autres types d'utilisation des terres intégrant les arbres.

### **1.4 LIVRABLES**

Les experts devront fournir les documents suivants à la fin de la période de consultation :

- (i) Environ 40 pages de rapport sur l'étude ;
- (ii) Au moins un article de revue à publier avec le personnel du Secrétariat qui s'impliquera dans ces travaux ;
- (iii) Un brouillon de note politique à finaliser avec le personnel du Secrétariat qui s'impliquera dans ces travaux ;
- (iv) Un brouillon de fiche de synthèse à finaliser avec le personnel du Secrétariat qui s'impliquera dans ces travaux ;
- (v) Un projet de cadre stratégique suivant l'activité (v) ci-dessus.

### **2.0 QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES**

Le candidat intéressé doit posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- (i) Être un chercheur possédant des connaissances et une expérience éprouvée dans le domaine de la foresterie et des changements climatiques en Afrique ;
- (ii) Avoir une bonne connaissance des problèmes actuels et émergents en matière de foresterie, plus particulièrement les changements climatiques ;

- (iii) Posséder une expérience solide et démontrée de la politique et de la gestion forestières en Afrique ;
- (iv) Avoir de bonnes compétences en rédaction scientifique et avoir au moins écrit un chapitre de livre et publié des articles dans les revues à comité de lecture ;
- (v) Détenir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : foresterie, gestion des ressources naturelles, questions environnementales, développement rural, changement climatique ou tout domaine connexe ;
- (vi) Un doctorat sera un atout supplémentaire ; et
- (vii) Avoir d'Excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais pour les anglophones et français pour les francophones.

### 3.0 EXIGENCES POUR LA CANDIDATURE

Le candidat doit soumettre les documents suivants :

- (i) Lettre d'accompagnement indiquant comment les qualifications et l'expérience requises ci-dessus sont satisfaites.
- (ii) Une brève proposition/note conceptuelle contenant :
  - a. Les résultats clés et activités correspondantes ;
  - b. Un projet de plan de travail (résultats clairement définis ajustés aux semaines de travail pour chaque résultat clé); et
- (iii) Un curriculum vitae.

### 4.0 DUREE

Le travail durera 2 Homme-mois et sera étalé sur quatre mois calendaires.

### 5.0 DELAIS

- (i) Les candidatures doivent être reçues par le secrétariat de l'AFF au plus tard le 18 février 2019.
- (ii) Les candidats retenus seront informés autour du 25 Février 2019.
- (iii) Les activités de consultation doivent débuter au plus tard le 04 mars 2019 et les consultants sélectionnés doivent élaborer les grandes lignes de leur étude et en débattre lors d'un atelier sur l'harmonisation des méthodologies qui se tiendra au Kenya du 04 au 08 mars 2019.

### 6.0 COMMENT POSTULER

Toutes les candidatures doivent être soumises par courrier électronique avec en objet: "Consultation No: 02-111 ***Renforcement de capacité des acteurs forestiers africains à intégrer et à adopter des options d'adaptation et d'atténuation en réponse au changement climatique***" à Dr. Marie Louise A. T. AVANA-TIENTCHEU et Dr. Vincent O. Oeba du Secrétariat de AFF à travers les adresses courrielles suivantes: [m.avana@cgiar.org](mailto:m.avana@cgiar.org) et [v.oeba@cgiar.org](mailto:v.oeba@cgiar.org) , avec copie à [Prof Godwin Kowero](mailto:Prof Godwin Kowero) à l'adresse courrielle : [g.kowero@cgiar.org](mailto:g.kowero@cgiar.org) et [exec.sec@afforum.org](mailto:exec.sec@afforum.org)